

Le Thonésien

Organe de l'Association libérale de Thônex. Rédactrice responsable: Evelyne Despland - 28, ch. Edouard-Olivet - 1226 Thônex

- ♦ Le mot du président
Les Communaux d'Ambilly
- ♦ Le Plan d'Aménagement Concerté (PAC) MICA, une lutte entre David et Goliath, vu de l'intérieur par la "Commission de l'Urbanisme & Développement durable, Agenda 21 »
- ♦ TAIZE

MOT DU PRÉSIDENT

Thônex, printemps 2008

Chères Thônésiennes,
Chers Thônésiens,

Il y a exactement une année, vous avez confirmé votre confiance en vos représentants libéraux de la commune - après de fortes turbulences au sein du parti libéral genevois - et nous vous en savons gré. Par votre contribution, vous nous avez permis de maintenir nos sept sièges au sein du Conseil municipal, sans compter Isabel Rochat, maire, car vous avez compris qu'une politique responsable et respectueuse ne relève pas du spectaculaire, mais bien plus d'un travail de fourmi qui, inlassablement, analyse, trie, recherche des variantes, choisit et passe enfin à l'action, c.-à-d. la réalisation de ce qui a été longuement préparé.

Nous essayerons de mériter les espoirs que vous avez placés en nous par un engagement permanent au sein des commissions du Conseil municipal et sur le terrain, et ceci tout au long de notre mandat de quatre ans. Lors d'assises tenues au mois de janvier dernier, nous avons fixé nos priorités pour l'année en cours, et nous serons à même de vous en dire davantage d'ici à la fin de l'été.

Dans un environnement de plus en plus complexe (logement, circulation, écoles, sécurité, emploi etc.), nous allons tout mettre en œuvre afin que notre commune puisse se développer harmonieusement et à un rythme permettant l'intégration des nouveaux habitants, même si cela peut heurter les vues du Département du Territoire.

Tout en regrettant aujourd'hui que Thônex ne dispose pas de terrains plus importants afin de préserver des espaces de détente à long terme, il s'agit de collaborer plus étroitement encore avec le Canton, que ce soit en matière de construction de logements, de mobilité (circulation et transports) et d'infrastructures (répartition des coûts). Cela nécessite un véritable partenariat que notre Mairie cherche à développer et qui se met en place non sans difficulté.

Le chantier le plus important du moment reste le quartier Marcelly-Tronchet dont la 1ère étape a touché à sa fin. La 2ème sera aussitôt entreprise et verra la réalisation, entre autres, d'une salle de gymnastique et d'une nouvelle crèche prévue pour 60 places.

En face, la salle des fêtes sera équipée

d'une climatisation améliorée ce qui rendra la participation à des spectacles plus agréable, surtout en été. Enfin, l'école Adrien-Jeandin sera partiellement rénovée et dotée d'un restaurant scolaire.

En parallèle, la Commission des Travaux et bâtiments se penche sur le projet d'extension de la Mairie qui, elle, doit être agrandie pour pouvoir répondre aux exigences des habitants dans les décennies à venir. Il ne s'agit pas de gaspiller de l'argent ou de se faire plaisir, mais bel et bien de répondre à des besoins qui vont croissant et afin de pouvoir renoncer à des pavillons provisoires et à certaines décentralisations devenant indispensables.

Nous serions très heureux si des électrices et électeurs prenaient la décision de nous rejoindre à travers nos réunions mensuelles (sauf juillet et août), car nous sommes à la recherche de nouveaux membres afin de compléter nos rangs. Contactez-nous par téléphone, par e-mail ou par Internet ! Il vous est aussi possible de nous faire part de vos remarques et observations ou suggestions. C'est volontiers que nous en tiendrons compte et vous répondrons dans les meilleurs délais. A qui la première intervention ?

Recevez chères Thônésiennes et chers Thônésiens, nos plus cordiaux messages.

Association libérale de Thônex

Hans Rudolf Roth
Président

022 349 86 20
079 637 85 76

e-mail : hans-rudolf.roth@bluewin.ch
www.liberal-thonex.ch

LES COMMUNAUUX D'AMBILLY

L'ANNÉE 2008 SERA DÉFINITIVEMENT CELLE QUI VERRA SE DESSINER UN TOURNANT DANS NOTRE DOSSIER DES COMMUNAUUX D'AMBILLY!

A en lire les titres de la presse locale en tout cas et ce dès le début janvier. En effet, "Le Conseil d'Etat ouvre la voie à 2500 logements" avec l'annonce du projet de loi de déclassement.

Le président du Conseil d'Etat lui-même déclare que l'année s'entame sur les chapeaux de roue...en préambule à l'annonce de cette étape historique. Il poursuit en disant: " si nous évitons les oppositions, le chantier pourrait s'ouvrir à la fin de cette législature," donc en 2009!

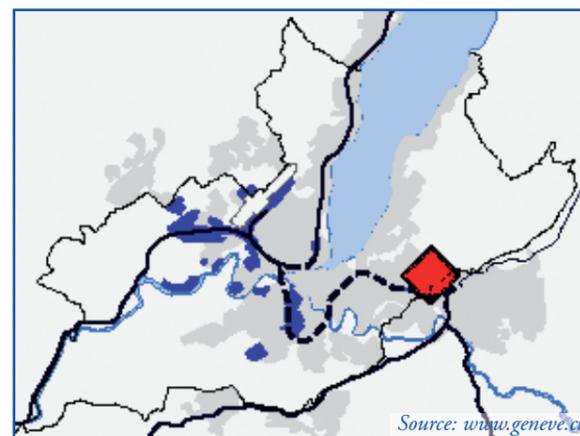
Les prises de position de la soussignée et du Président du Département du Territoire qui s'en sont suivies n'ont pas fait démentir le fait que, véritablement tout s'accélérait dans le processus de prise de décision de cette portion importante de notre commune.

Le président de la commission d'urbanisme reprend l'historique des prises de position et je n'y reviendrai donc pas.

Non, j'aimerais plutôt vous faire partager mes préoccupations, s'agissant de l'impact que pourrait avoir pour notre population un vote favorable de la part du Grand Conseil à ce projet de déclassement de tout le périmètre.

Lors de l'audition que la commission d'Aménagement nous a accordée fin février, le Conseil administratif de la commune s'est efforcé de convaincre les députés que voter ce projet de loi tel quel, reviendrait manifestement à nier tout le travail d'approfondissement que le canton et la commune ont accompli durant ces 3 dernières années.

Nous avons réaffirmé notre volonté de nous montrer solidaires face à la crise du logement qui sévit dans le Canton et c'est la



Source: unqu.geneve.ch

raison pour laquelle nous avons préavisé favorablement dans un premier temps le plan directeur de quartier. Notre détermination se verra confirmée par un vote du Conseil municipal le 18 mars 2008.

En revanche, nous ne pourrions accepter que le projet de déclassement tel que proposé ne tienne pas compte de ce plan directeur et ne nous offre donc pas de garanties suffisantes pour l'avenir.

M. Robert Cramer l'a lui-même dit à notre Conseil municipal: "Il s'agit d'un contrat entre le canton et la commune". Pourquoi ne pas respecter ce désir légitime de notre population de vouloir assurer par un acte législatif majeur que ce périmètre se développe harmonieusement, en préservant des espaces verts et d'équipements publics?

Le message de la commune est clair et n'a cessé d'être cohérent depuis 2003: oui nous sommes favorables à un déclassement, mais différencié et qui nous garantisse que le développement de ces nouveaux quartiers se fera dans le respect de la qualité des espaces publics et des espaces verts, bref, un vrai projet coordonné, qui serait porté par toute une population pour assurer un avenir de qualité à ses enfants, et non imposé d'une façon brutale. Un contrat ne se conçoit que dans la confiance. Ne la gâchons pas!

Isabel Rochat
Maire

pub

APEX CONSULTING SERVICES

Saisie informatique de grands volumes, vectorisation de plans et de schémas, création de grandes bases de données, transfert d'archives sur Internet: **service de proximité et qualité suisse, avec des coûts offshore**

16, avenue Adrien-Jeandin, 1226 Thônex
Tél.: 022 860 13 66, fax: 022 860 13 69, Internet: www.apexserv.com



RECHERCHONS POUR NOS CLIENTS
VILLAS - APPARTEMENTS - TERRAINS
Estimation gratuite - Réalisations rapides - Discretion assurée
25 chemin des Mésanges - 1226 Thônex - Tél. 079 688 72 83
www.prestigeimmo.ch - info@prestigeimmo.ch

Le Plan d'Aménagement Concerté (PAC) MICA, une lutte entre David et Goliath,

vu de l'intérieur par la "Commission de l'Urbanisme & Développement durable, Agenda 21 ».

Cette nouvelle commission, créée en juin 2003 par Mme Isabel Rochat, reprend une partie de celle qui était avant la grande commission "Transport, urbanisme et circulation", à laquelle le Conseil Administratif a implémenté le Développement durable et l'Agenda 21, deux nouvelles notions indispensables aujourd'hui au sein d'une Commune de l'ampleur de Thônex.

TRÈS VITE CETTE COMMISSION SE TROUVA SOUS LES FEUX DE L'ACTUALITÉ LORSQUE LE CONSEILLER D'ÉTAT DE L'ÉPOQUE, M. Laurent Moutinot, relança le projet de déclassement du lieu-dit les « Communaux d'Ambilly » et lorsqu'il présenta son premier projet d'urbanisation, considéré comme complètement démesuré aux yeux des habitants et des autorités de Thônex.

La manière qu'eut M. Moutinot à l'époque d'aborder la concertation était digne des Hussards : « Je fonce dans le tas et je passe en force »!

Devant cette première salve, la commune se mobilisa en force tant au niveau de ses habitants qu'au niveau de ses autorités. Cette vague de mécontentement fit réagir le Conseiller d'Etat qui ouvrit la discussion avec les autorités communales et créa un groupe de pilotage auquel fut intégrée la commune afin de lancer une forme de concertation.

De son côté, la commune, sous les conseils avisés d'un ancien député libéral, décida de prendre son destin en main et de "proposer" plutôt que de "disposer". De longs travaux en commission aboutirent à la rédaction de deux résolutions votées par le Conseil Municipal le 22.02.2005.

La première concernait les principes d'aménagement du territoire proposés par la commune de Thônex pour le périmètre des Communaux d'Ambilly et la seconde précisait le nombre d'habitants et la densité de construction dans ce périmètre.

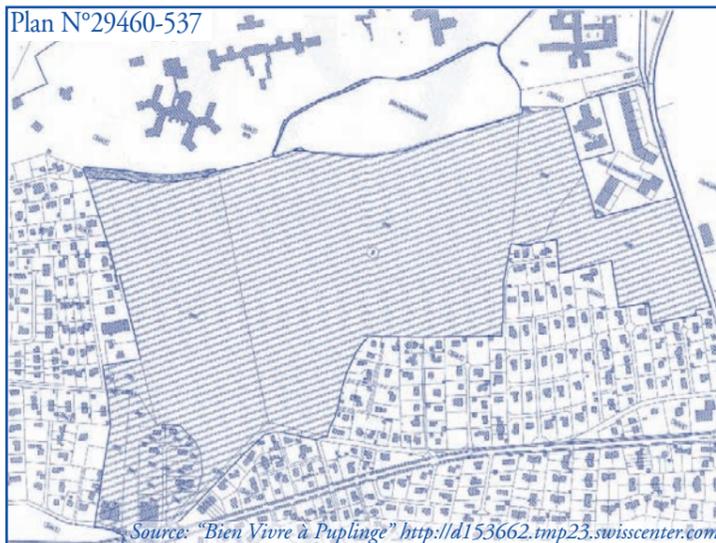
Les textes intégraux de ces résolutions sont disponibles sur le site de la commune de Thônex (www.thonex.ch).

La suite logique de cette démarche fut, le 21 juin 2005, de donner un préavis négatif au projet de loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Thônex (création d'une zone de développement 3 et de zones des bois et forêts au lieu-dit des « Communaux d'Ambilly »), plan N°29460-537. Ce dernier fut alors rangé temporairement dans un tiroir du DAEL.

Changement de législature en automne 2005 et changement de Conseiller d'Etat en charge de l'urbanisme. M. Robert Cramer fait un passage à Thônex, écoute, rassure et promet de finir les études complémentaires (de faisabilité d'une pièce urbaine entre autres). Puis... silence, suivi d'une modification de son équipe et... apparition soudaine d'un Plan Directeur de Quartier (PDQ) à la veille des fêtes de Noël 2007 avec, en prime, une demande de préavis technique dans les 45 jours au niveau des autorités communales. Forcée de travailler au pas de charge, la commission d'Urbanisme se réunit à plusieurs reprises afin de donner son préavis dans les temps! Et voilà qu'en parallèle, le projet de loi „Moutinot“ enfoui dans un tiroir du DAEL en 2005, ressort d'un tiroir du DT presque sans une ride! Mais cette fois la commune a seulement un mois pour donner un préavis. Nous nous souviendrons longtemps des promesses de M. Cramer et de la façon de les concrétiser. On en vient presque à regretter les méthodes de son prédécesseur!

Cette manière décousue de travailler n'a cependant pas réussi à déstabiliser la Commune de Thônex et, en tant que président de la Commission de l'Urbanisme & Développement durable, Agenda 21, je tiens à remercier tout particulièrement tous les commissaires, tous partis confondus, pour l'assiduité et la qualité du travail fourni lors des nombreuses et longues séances. Cette solidarité globale pour la recherche d'une urbanisation adaptée et de qualité pour nos « Communaux d'Ambilly » sera payante, je l'espère. J'ajoute à mes remerciements les nombreuses associations, parfois perdues dans cette politique de politiciens, qui nous montrent un soutien incondicional. Je remercie enfin Mme I.Rochat, maire de Thônex, pour son engagement constant. Vive Thônex et merci à tous!

 Pascal Uehlinger



TAIZE

En juillet 2007, l'église nous annonçait que Genève s'engageait à loger 30'000 personnes - des Jeunes - en fin d'année et qu'ils repartiraient le Jour de l'An.

Je disais autour de moi : Alors Taisez-vous... et les gens commençaient à y penser autour de novembre, car l'appel devenait pressant. Rien ne court plus vite que le temps.

Le 29 décembre, à 11h, pas de nouvelles, à 13h et 17h toujours rien. A 22h, je disais à une amie, s'ils veulent les loger chez nous, maintenant et pas demain.

Nous sommes allés au Point Favre ; un car polonais venait d'arriver. Mon amie voulait deux filles : on ne les choisit pas, lui dis-je. Elle est partie avec deux ITALIENS. Je m'étais inscrite pour deux, sans conditions. Je partais avec quatre filles polonaises ; deux étaient sœurs, deux autres des amies communes. Les mères étaient sœurs de trois filles.

Ayant grignoté pendant tout le voyage, le souper n'importait pas, mais les lits, car le repos est plus que nécessaire.

Tout allait bien dès le début, selon le programme prévu et tout était bien organisé. Mes filles partaient et rentraient à l'heure. Nous parlions l'anglais avec Eva (25 ans) et les deux autres, Tatiana et Margara, se faisaient traduire par l'aînée. La bonne humeur régnait, elles aimaient Genève, le beau temps et les contacts.

On aurait dit que c'était Pentecôte, puisque toutes les langues se parlaient à PALEXPO. L'adaptation était telle que je me sentais habiter chez elles.

A Nouvel An déjà, c'était le départ, et elles laissaient un vide...

Notre maison avait fait des heureuses !

 Lily

Rejoignez-nous!

N'hésitez plus et rejoignez-nous en renvoyant ce bulletin à l'adresse suivante:
Hans Rudolf Roth, rte de Sous-Moulin 48, 1226 Thônex
e-mail: hans-rudolf.roth@bluewin.ch

Prénom: _____
Nom: _____
Adresse: _____
Tél. privé: _____
E-mail: _____
Mobile: _____

www.liberal-thonex.ch

pub

 ANNE-MARIE JAQUET
Couture sur mesure
& retouches

1, avenue Tronchet
1226 Thônex
Tél 022 349 93 33

La Mobilière
Assurances & prévoyance

Pascal Uehlinger
Conseiller en assurances
Téléphone 022 884 11 85
Téléfax 022 794 71 41
Mobile 078 626 66 98

Agence Générale de Genève - Denis Hostettler
Rue de la Cité - 1211 Genève 11

LIBERAL
Parti libéral genevois

Votre annonce ici ?